

Nantes, le 5 octobre 2018

Plénière des acteurs de l'apprentissage

## Malgré les incertitudes, la Région des Pays de la Loire annonce d'ores et déjà qu'elle maintient son soutien à l'apprentissage

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire a souhaité réunir les acteurs de l'apprentissage à l'Hôtel de Région, pour leur faire part de la position de la Région suite à la loi votée cet été pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui visait notamment à réformer l'apprentissage.

*« Après le vote de la loi nous retirant la compétence, j'avais deux options : tout arrêter ou agir en responsabilité pour soutenir la formidable dynamique lancée depuis le Grenelle de l'apprentissage et qui se concrétise encore dans les chiffres de cette rentrée. J'ai donc voulu vous rassembler ce matin pour vous exprimer ma volonté de poursuivre le soutien de la Région aux acteurs de l'apprentissage, en maintenant notamment notre effort financier propre de 30 millions d'euros et en vous accompagnant dans cette phase de transition » a déclaré Christelle Morançais. « Il s'agit de préserver la dynamique de l'apprentissage dans notre région, et ce en dépit de la perte de compétence et des nombreuses incertitudes qui planent sur la mise en œuvre de la réforme depuis la promulgation de la loi le 5 septembre dernier. Dans cette période de flou, il me paraissait primordial de vous apporter des réponses claires concernant la période de transition, afin que vous, les Centres de formation, soyez en mesure dès le mois de janvier de renseigner les jeunes et les entreprises »*

Les orientations régionales présentées par la Présidente de Région lors de cette plénière de l'apprentissage prennent en compte tous les volets de l'apprentissage (fonctionnement/investissements/aides aux apprentis) en adéquation avec le Plan de relance, mis en place en 2016, et le nouveau cadre législatif.

### La Région maintient sa politique d'investissement et d'équipement

A l'avenir, la Région souhaite préserver la qualité des locaux de formation et des plateaux techniques afin qu'ils demeurent attractifs pour les jeunes et les entreprises. Les engagements antérieurs ainsi que les nombreux projets connus pèseront de manière significative sur l'effort propre régional. Malgré l'incertitude sur l'enveloppe financière qui sera attribuée par l'Etat à chaque Région, le Conseil Régional a décidé de prendre en compte toutes les demandes d'équipements 2018/2019 et a voté les engagements correspondant à la commission permanente du 28 septembre dernier.

### L'offre de Formation sera renforcée

Dans le respect des orientations régionales en matière de développement des filières et de prise en compte des publics fragiles et des territoires, la Région signera des conventions d'objectifs et de moyens avec les branches d'une part et les Opérateurs de compétences d'autre part afin de définir ensemble les priorités, abonder le financement de certaines formations, prendre en compte les particularités des métiers, des territoires et des publics, ou bien encore l'articulation avec les lycées professionnels, les CFA et les autres organismes de formation continue. Un groupe de réflexion composé notamment de CFA approfondira la question du soutien régional à l'offre de formation.

### Les aides aux apprentis

Au-delà des aides obligatoires inscrites dans la compétence apprentissage des régions, en matière de transport, d'hébergement et de restauration, les Pays de la Loire avaient développé leur offre avec la dotation à l'équipement professionnel, la gratuité des manuels scolaires, le Fonds social apprenti et le pass permis, les actions éducatives, la mobilité européenne et internationale, l'accueil des apprentis en situation de handicap,... Elles seront maintenues pour l'année en cours et évolueront au fil du temps, en fonction des prises en charge de l'Etat et des OPCO.

### La Région des Pays de la Loire accompagnera les CFA

La Région prévoit d'accompagner chaque CFA, via des cabinets extérieurs, pour mener à bien une réflexion en matière d'innovation pédagogique et de certification. Les services de la Région resteront à disposition des CFA pour répondre à l'ensemble de leurs interrogations et rechercher les réponses les plus adaptées à leurs besoins.

### Les outils de promotion au service de l'information des jeunes sur les métiers et les formations

Les actions mises en place avec le plan de relance, pour faire la promotion des métiers, des formations et de l'apprentissage, telles que le portail de l'apprentissage, l'apprentibus, seront maintenus et requalifiées pour mener des missions d'information aux élèves, aux apprentis et aux étudiants sur les métiers et les formations, notamment dans les établissements scolaires et universitaires, et dans les territoires.

### Les Pays de la Loire ont réussi la relance de l'apprentissage

Identifiée comme exemplaire, avec ses excellents résultats et ses dispositifs innovants en matière d'apprentissage, la Région des Pays de la Loire occupe la 1<sup>ère</sup> place en termes de résultats. Christelle Morançais rappelle qu'avec le plan de relance de l'apprentissage lancé en 2016, le nombre d'apprentis a augmenté de 11 % en deux ans dans notre région, 6,6 % cette année (32 250 apprentis), alors que la progression nationale n'atteint que 2,3 % en 2017 et 4,2% en deux ans (source DARES). S'agissant des apprentis entrants en 2017, la Région est encore une fois la première avec une augmentation de 15,6 %.

*« La Région a multiplié les actions en faveur de l'apprentissage : avec près de 200 ouvertures de formations en 2016 et 2017, et 115 à cette rentrée ; des mesures nouvelles en faveur des apprentis et des entreprises ; la mise en place de l'Apprentibus pour valoriser les métiers et l'apprentissage auprès des collégiens ; la création d'un site [www-apprentissage-paysdelaloire.fr](http://www-apprentissage-paysdelaloire.fr) pour aider les jeunes et les entreprises à se rencontrer... Autant d'actions, à l'efficacité prouvée, qui doivent servir d'exemple pour maintenir la dynamique. » ajoute Christelle Morançais.*

**L'apprentissage est une voie d'excellence qui permet de rapprocher les jeunes de l'entreprise et de l'emploi, et sans connaître encore les modalités précises de mise en œuvre de cette réforme, la Région a souhaité donner une meilleure lisibilité à tous les acteurs concernés sur la prochaine rentrée et permettre ainsi de renseigner les jeunes, les familles et les entreprises qui seront aussi impactés.**

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92